



renseignement Echelon

Par **aleale**, le **31/08/2022** à **19:24**

Bonjour,

Je viens vers vous pour un renseignement car je ne suis pas d'accord avec mon patron sur mon échelon.

Je travail dans une société en Charente, qui fait partie de la convention collective des vins, cidre, jus de fruits (N°493), je suis responsable commercial France, mon contrat est basé sur un forfait, et mon échelon est : Niveau 5 échelon A.

Si je ne me suis pas trompé logiquement je doit être sur un base de Niveau 9 avec un statut cadre.

Pouvez vous me donnez plus de renseignement, s'il faut je peux vous transmettre mon contrat de travail.

Je reste à votre disposition
Cordialement

Par **P.M.**, le **31/08/2022** à **20:40**

Bonjour,

Il faudrait que vous précisiez à quel texte de la Convention Collective vous vous référez...

Par **P.M.**, le **31/08/2022** à **21:08**

Si l'on se réfère à l'[Annexe I : Ingénieurs et cadres - Accord du 11 juin 1969 à la Nouvelle convention collective nationale des vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs de France du 15 mars 2013](#), il est difficile de situer le niveau et l'échelon sans connaître les fonction réellement exercées...